

Le document unique



Durée de la formation : 1 jour.

Type de formation : Perfectionnement

Référence : PCSE08

Description de la formation

Objectif :

- Identifier le contenu et les enjeux du décret 2001-1016 et de sa circulaire d'application n°6 DRT du 18/04/2002.
- Mesurer l'impact relatif à l'obligation d'évaluation de la pénibilité
- Elaborer le document unique.

Programme :

Accueil, présentation de la formation	0 h 15
Analyse du « pourquoi » du document unique	1 h 30
Analyse du contenu de la circulaire d'application - 6 DRT du 18/04/2002	2 h 00
Méthode d'évaluation des risques professionnels	3 h 00
Bilan, synthèse de la formation	0 h 15
DUREE TOTALE	7 h 00

Validation :

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression pédagogique.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

: